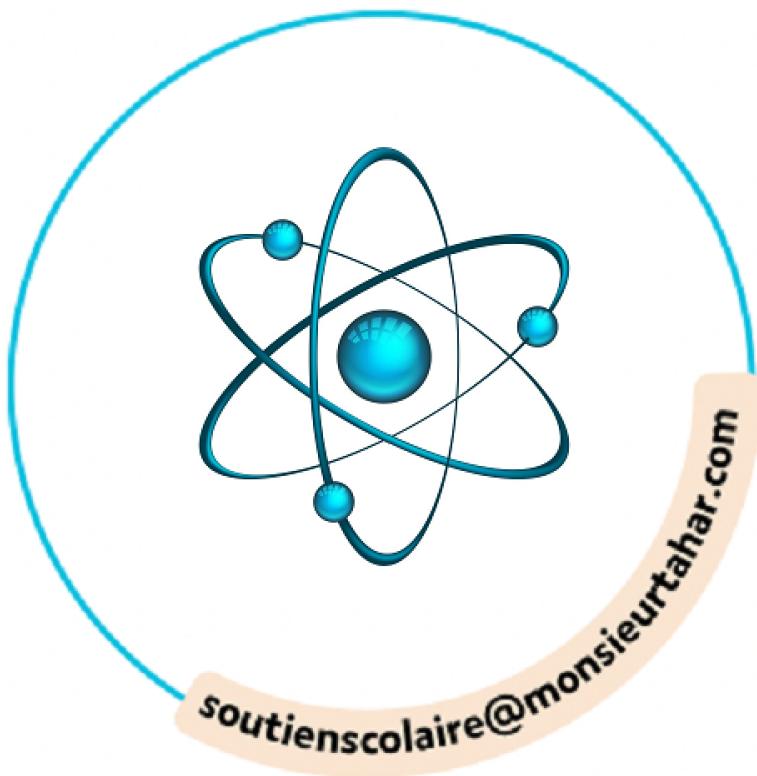


COURS GEOGRAPHIE

CHAPITRE 8



**Des politiques européennes entre compétitivité
et cohésion des territoires**

L'Union européenne, un espace qui soutient la compétitivité de ses territoires

Comment l'UE agit-elle pour faire face à la concurrence internationale ?

A Des politiques pour encourager la compétitivité

L'accessibilité des territoires de l'UE est une nécessité dans le contexte de concurrence des territoires dans la mondialisation. L'UE finance les réseaux européens de transport pour faciliter les échanges internes par route, voie ferrée ou voie navigable. De puissantes infrastructures ouvrent l'UE au reste du monde : Paris, 1^{er} aéroport européen, a accueilli 72 millions de passagers en 2019; Rotterdam reste le 1^{er} port mondial (hors Asie de l'Est).

L'UE finance des politiques économiques pour valoriser les atouts des États-membres. La PAC a permis la puissance agricole de l'Europe en encourageant le productivisme. L'UE a soutenu la reconversion des anciennes régions industrielles comme le Nord de la France, de l'Italie, ou la Ruhr en Allemagne.

Face à la concurrence internationale, l'UE mise aujourd'hui sur la recherche et l'innovation grâce au soutien financier du programme Horizon 2020. Les programmes technologiques communs sont une réussite (Airbus, Agence spatiale européenne). La stratégie numérique européenne vise à renforcer l'accès à l'intelligence artificielle des territoires européens et encourager l'intelligence artificielle.

B La mise en réseau des acteurs économiques

L'UE favorise les partenariats public-privé (Repère A). Par le cofinancement, des infrastructures coûteuses ont pu être réalisées, à 87 % dans les communications (autoroutes en Grèce ou en Espagne, déploiement numérique en Moselle). Pourtant, le bilan est mitigé (retard de l'livraison, hausse du coût). L'ouverture aux investisseurs étrangers fait débat (achat du port du Pirée par le chinois Cosco).

Pour faire face à la concurrence internationale, l'UE encourage la mise en réseau des acteurs d'une même branche d'activité, ce qui crée des **agglomérations économiques**. Elles peuvent être industrielles (Airbus, Food Valley aux Pays-Bas) ou tertiaires (assurances à Niort, Inclusiver autour de la silver économie en Suède).

Les agglomérations économiques diffèrent selon leur échelle : continentale (réseau aéronautique ou boursier), régionale (pôles de compétitivité français, danois, espagnols - doc. 1) ou locale (bassin rural industriel comme en Vendée, zone industrielle périurbaine). La coopération économique transfrontalière est aussi encouragée par l'UE (EuraTechnologies à Lille).

C Des résultats inégaux

La mise en réseau des acteurs économiques est inégalement efficace. Mis à part quelques secteurs comme l'aéronautique, la robotique ou l'efficacité énergétique, les efforts de R&D sont peu mutualisés. La coopération industrielle n'enraye pas la délocalisation des activités les moins productives hors de l'UE (automobile, textile).

L'absence d'une politique industrielle et fiscale commune crée une concurrence entre territoires européens. Les choix économiques des entreprises entraînent une redistribution des activités (délocalisation d'usines vers la Roumanie ou la Bulgarie ou de sièges sociaux vers l'Irlande et le Luxembourg) et des flux de travailleurs au sein de l'UE (Repère B).

Parfois, les principes de l'intégration européenne peuvent être perçus comme des freins à la compétitivité. Au nom du principe de concurrence, l'UE s'oppose à certaines fusions d'entreprises (doc. 2) ou dénonce les pratiques de soutien des États membres à leurs fleurons industriels.

L'UE soutient ses territoires face à la concurrence mondiale à travers des politiques communes et la mise en réseau des acteurs économiques, même si les résultats sont inégaux.

Vocabulaire

■ **Agglomération économique** : réseau territorial d'acteurs économiques (entreprises, centres de recherche) qui travaillent en partenariat dans le cadre d'une production commune.

■ **PPP (partenariat public-privé)** : accord permettant la mise en place d'un aménagement public par des entreprises privées qui, en échange de tout ou d'une partie du financement, obtiennent l'usage de cet aménagement durant une période déterminée.

■ **Pôle de compétitivité** : regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises et de centres de recherche publics ou privés, dans le but de développer l'innovation. Il existe 56 pôles de compétitivité en France en 2020.

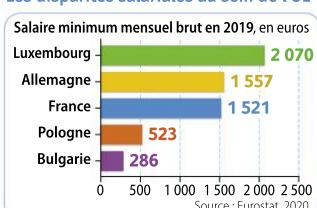
REPÈRE A

Partenariat public-privé



REPÈRE B

Les disparités salariales au sein de l'UE



L'Union européenne, un espace qui tente de réduire ses inégalités

Comment l'UE lutte-t-elle contre les inégalités entre ses territoires ?

A Une politique ancienne de lutte contre les inégalités

La lutte contre les inégalités repose sur une politique de cohésion économique, sociale et territoriale à laquelle l'UE consacre 1/3 de son budget. Dans un esprit de solidarité, les aides sont d'abord redistribuées aux régions et pays les moins développés (Europe de l'Est et du Sud). Des aides spécifiques sont réservées à certaines régions : territoires d'outre-mer, régions de pays candidats (Balkans).

Cette politique est assurée par des Fonds structurels (Repère A) : le Fonds de cohésion aide les Etats les plus pauvres (doc. 3). Le Feder agit pour le développement des régions (transports, transition énergétique) en lien avec le Fonds social européen centré sur les ressources humaines (emploi, formation). D'autres fonds, tel le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) participent aussi à la lutte contre les inégalités territoriales.

Cette politique repose sur un partenariat entre acteurs. Si la Commission européenne supervise l'ensemble, la gestion des fonds est partagée avec les autorités nationales et locales. En France, où les Régions distribuent les budgets européens, un projet est cofinancé par les fonds européens toutes les 3 minutes.

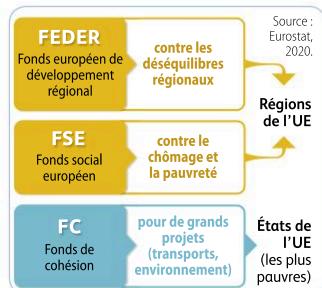
Vocabulaire

—**Feder (fonds européen de développement régional)** : fonds destinés à corriger les déséquilibres régionaux dans l'Union européenne (projets de développement, reconversion de zones industrielles en déclin).

—**Politique de cohésion** : politique de l'Union européenne qui vise à créer une solidarité financière entre les Etats membres afin d'améliorer la compétitivité des territoires et de corriger les inégalités régionales.

REPÈRE

Les outils de la politique de cohésion



B Des résultats contrastés

La politique de cohésion a permis une réduction des inégalités internes. Elles sont moindres dans l'UE qu'au sein des autres aires de puissance (Asie de l'Est, Amérique du Nord). Les fonds ont permis la reconversion de régions industrielles en crise (Ruhr, Irlande du Nord) et aident les régions périphériques à surmonter leurs handicaps (doc. 1).

Elle favorise aussi les projets de coopération territoriale (programmes Interreg) que cette coopération soit transfrontalière, transnationale (région Danube) ou interrégionale (zone Caraïbes). Entre 2014 et 2020, 60 programmes transfrontaliers ont été financés dans l'UE.

Cette politique fait toutefois débat. Ses effets sont mitigés (dépendance des régions aidées). Dans un contexte de contrainte budgétaire, le coût de cette politique et l'usage des fonds sont discutés (pont entre la Guyane et le Brésil sans utilité). Certains contributeurs (pays scandinaves) refusent de verser plus de 1 % de leur PIB au budget européen et demandent qu'on soutienne davantage la compétitivité (doc. 2).

C Une politique aujourd'hui repensée

La politique de cohésion se recentre sur la croissance économique et la lutte contre le chômage. Ses fonds, devenus plus sélectifs, vont à des projets qui répondent aux objectifs de compétitivité fixés par l'UE (innovation en Estonie et en Allemagne, lutte contre la pauvreté en Grèce et en Roumanie).

Les aides financières sont attribuées sur des critères supplémentaires comme la prise en compte du changement climatique ou l'accueil des migrants. Ainsi, certains Etats parfois peu sensibles à ces nouveaux enjeux (Hongrie, Pologne) sont incités à les prendre en compte.

Pour lutter contre le chômage et favoriser la compétitivité, l'approche se veut plus territoriale. Chaque région doit identifier ses points forts pour bâtrir une stratégie de spécialisation (numérique à Malte, tourisme en Grèce) sur laquelle les fonds se concentrent. Le rôle de la région est donc renforcé.

L'UE fait évoluer sa politique de cohésion pour concilier les exigences de solidarité et de compétitivité mais les défis restent nombreux.